



# Tâches et responsabilités des chargés de travaux

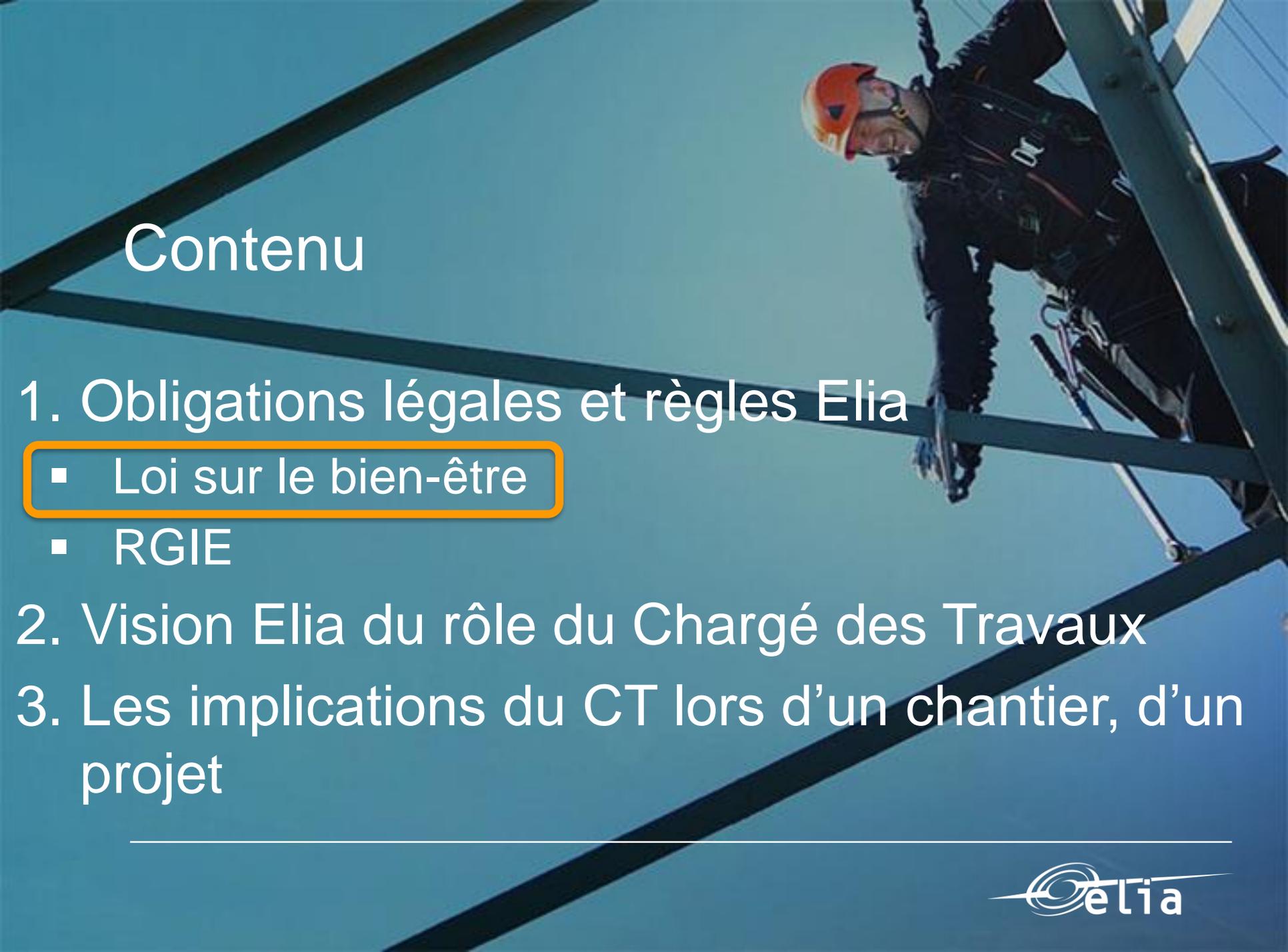
**Version 2019**

***Module 2 de formation pour chargés de  
travaux externes***

***Durée prévue : 1h00***

# Contenu

1. Obligations légales et règles Elia
2. Vision Elia du rôle du Chargé des Travaux
3. Les implications du chargé des travaux lors d'un chantier, d'un projet.



# Contenu

## 1. Obligations légales et règles Elia

- Loi sur le bien-être
- RGIE

## 2. Vision Elia du rôle du Chargé des Travaux

## 3. Les implications du CT lors d'un chantier, d'un projet

# La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs au travail

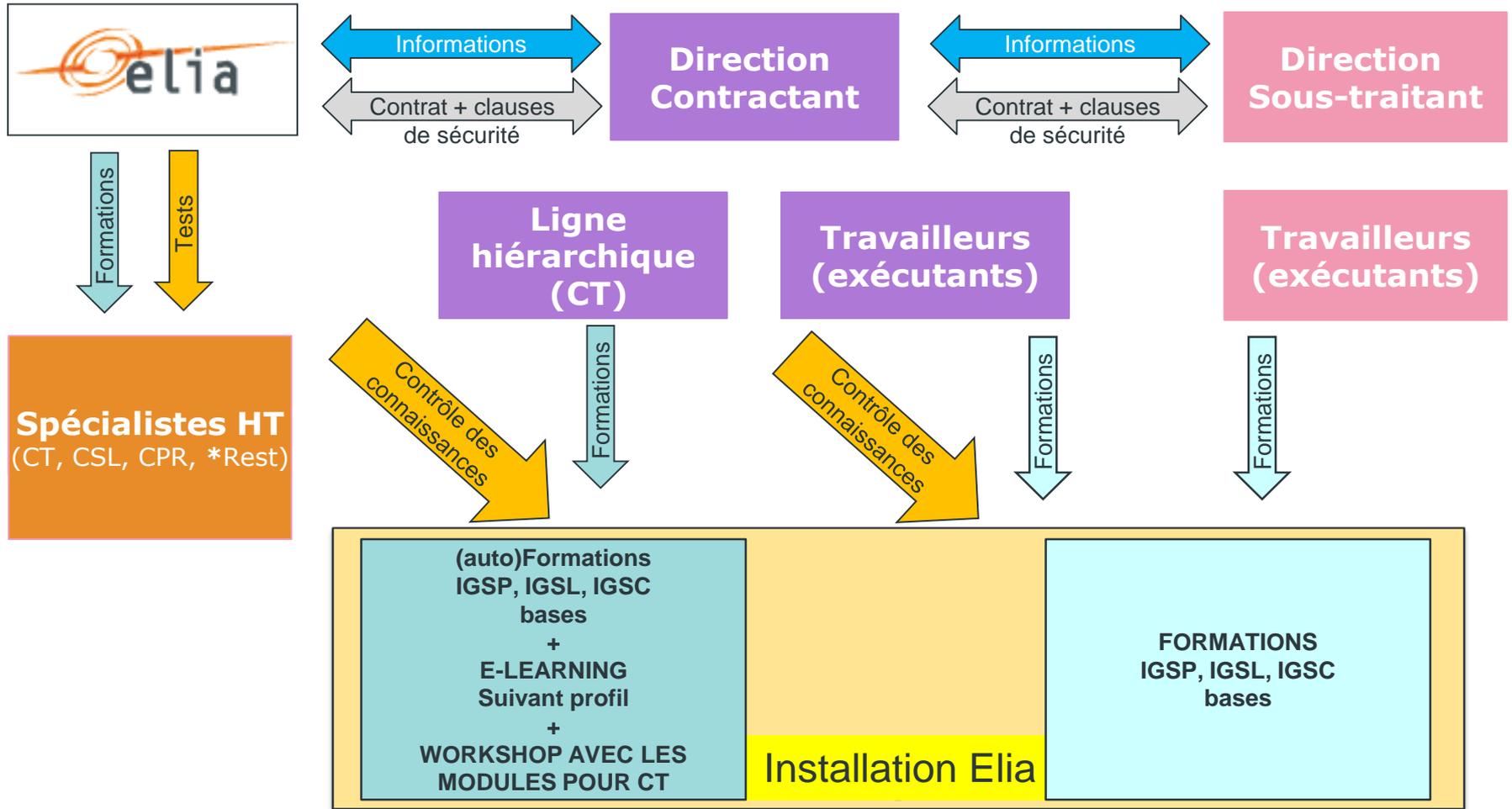
## Interprétation de l'article 7 § 1 de la Loi du bien-être par Elia

L'obligation de coopération, de **coordination** et d'**échange d'informations** entre toutes parties présentes sur un même lieu de travail ( exemple du chantier-projet..)

Il se réfère, le cas échéant, à:

- ...
- L'évaluation, la mise en place et le contrôle des **mesures préventives** par type d'**activités**, pour chaque type de **poste de travail**, de **fonction**, en vue de la protection de tous les travailleurs...
- ...

## Formation et contrôle de connaissance → compétence et attestation



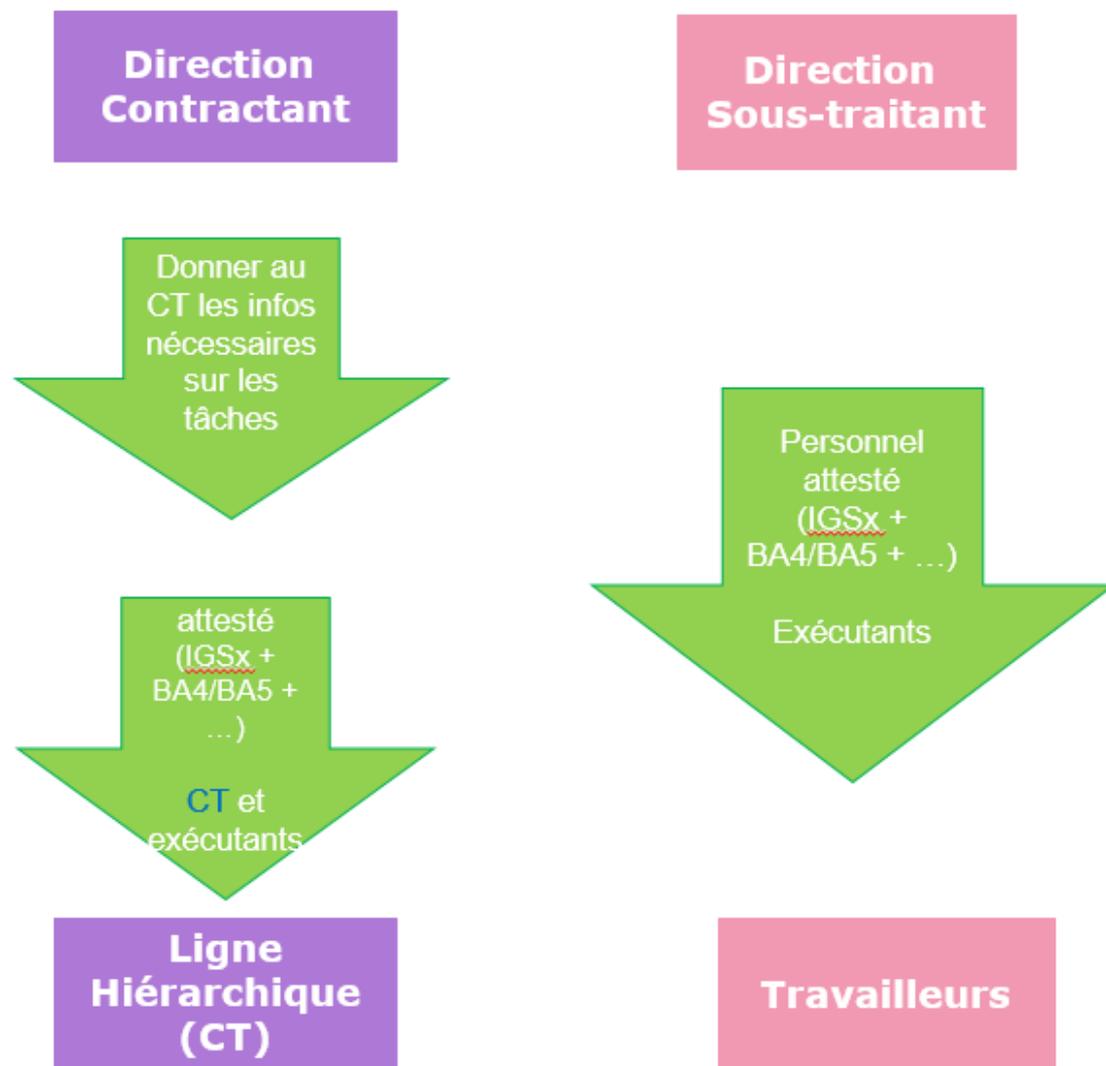
## Obligation du contractant

### CONTRACTANT

(Principal et sous-traitant)

Obligation pour l'employeur de s'assurer du niveau de compétence des travailleurs

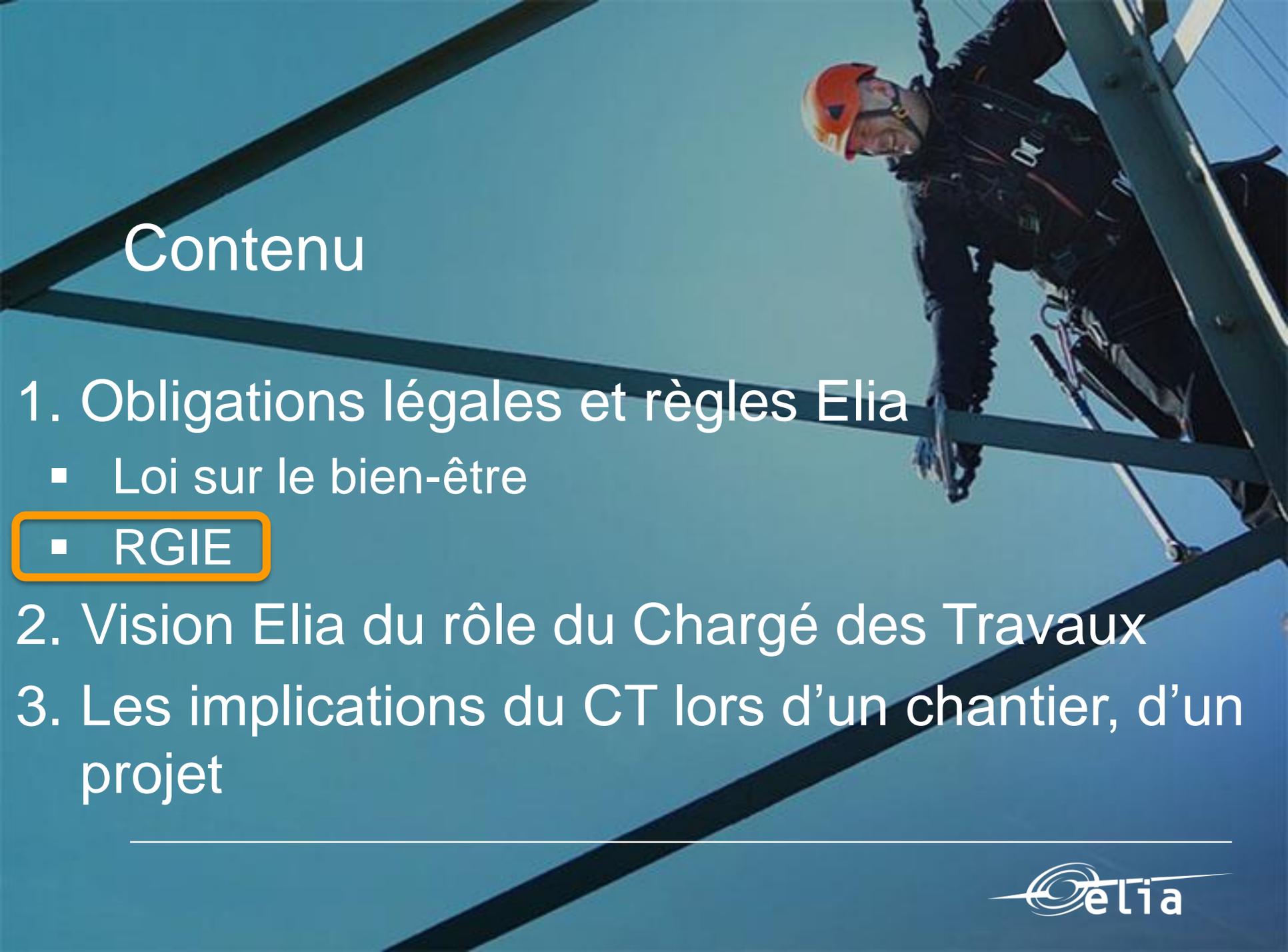
- Certifications: accès, élévateur à nacelle, échafaudage, agrégation spécifique ( soudage, SF6, .... )
- Compétences professionnelles spécifiques





## Responsabilités principales découlant du code du bien-être au travail

- Organisation du plan d'urgence et de secours.
- Organisation de l'accueil des nouveaux travailleurs.
- Fournir des moyens adéquats en regard des travaux à effectuer, veiller à ce que ces moyens restent en permanence opérationnels.
- Rédiger une analyse globale des risques et la transcrire en support utilisable par le chargé des travaux au quotidien.
- Un entrepreneur principal doit recevoir les analyses de risque des tâches à effectuer de ses sous-traitants et les transmettre à Elia.
- Signaler les accidents et participer activement à leur analyse.
- Attribuer des tâches en relation avec les compétences des exécutants.
- Prendre des mesures correctives lorsque cela s'impose.



# Contenu

## 1. Obligations légales et règles Elia

- Loi sur le bien-être
- **RGIE**

## 2. Vision Elia du rôle du Chargé des Travaux

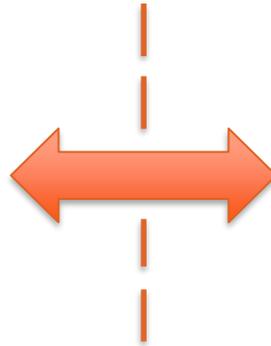
## 3. Les implications du CT lors d'un chantier, d'un projet

## Contexte légal : obligations pertinentes imposées par l'article 266 du RGIE

Responsable de l'installation



Responsable des travaux



- Collaborer et échanger des infos à partir de la phase de préparation du travail
- Définition conjointe de la zone de travail



## Contexte légal : obligations pertinentes imposées à l'article 266 du RGIE

Responsable de l'installation



CSL ELIA



- Coordonne sur le chantier
- Anime les 360°
- Met l'installation HT en sécurité
- Balise la zone de travail
- Délivre personnellement les ADT
- Est la personne de contact pour le CT



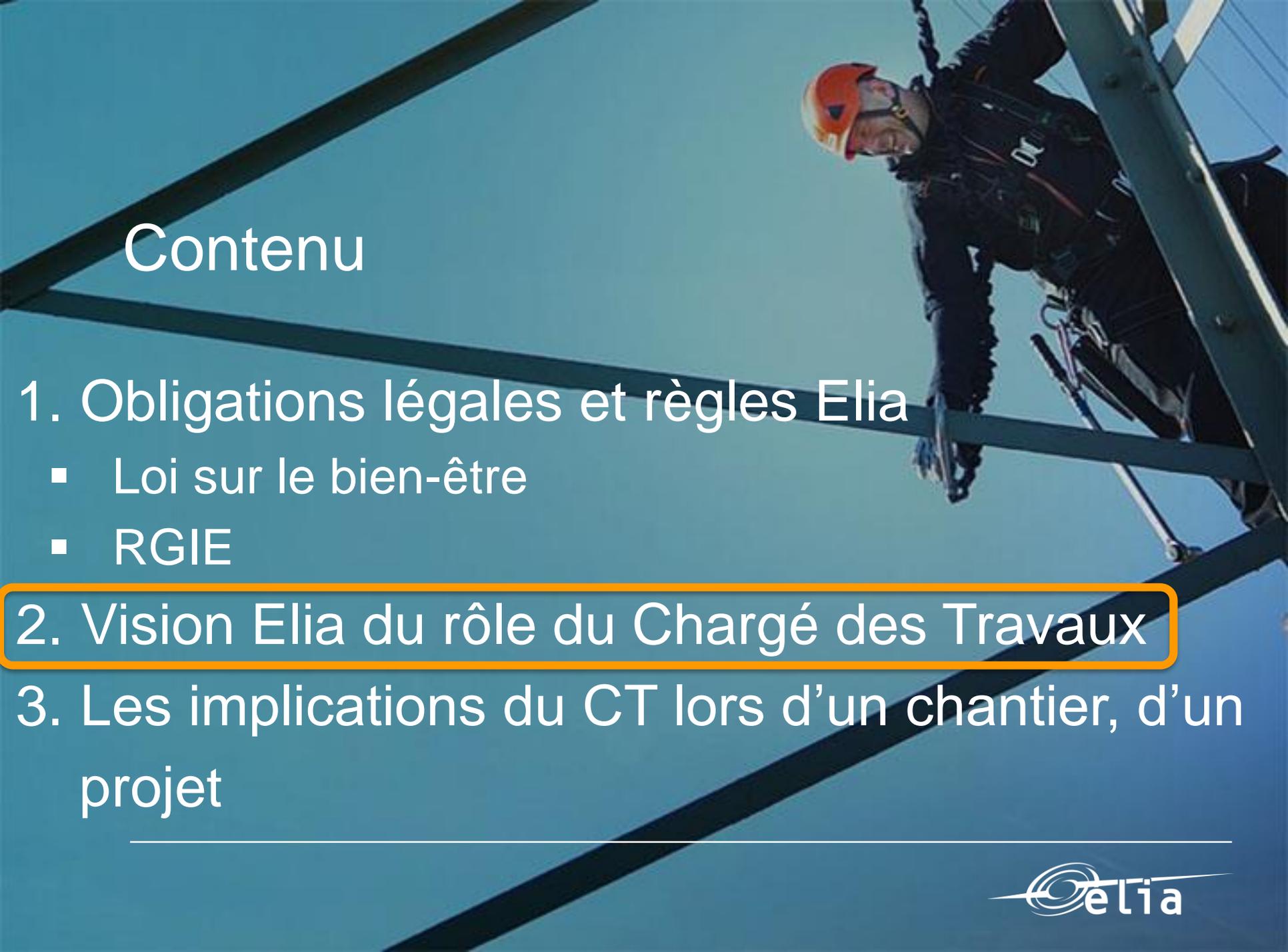
Responsable des travaux



CT<sub>EXT</sub>



- Dirige les travaux
- Travaille conformément à l'AR
- Informe les collaborateurs au sujet :
  - Des MS prises
  - Des risques résiduels
  - Des EPI utilisés
  - Du besoin d'adopter un comportement sûr
- Contrôle :
  - Attestation (IGSP)
  - Compréhension des infos transmises
  - Déroulement des travaux



# Contenu

## 1. Obligations légales et règles Elia

- Loi sur le bien-être
- RGIE

## 2. Vision Elia du rôle du Chargé des Travaux

## 3. Les implications du CT lors d'un chantier, d'un projet

## Objectif du Module 2 - Tâches et responsabilités des chargés de travaux

### La vision d'Elia du rôle d'un chargé des travaux:

- Elia considère le **Chargé des Travaux** du contractant comme un rouage essentiel dans la préparation des travaux, dans la mise en application et le contrôle sur site des règles de sécurité avant le début d'une phase de travail mais également tout au long de son exécution.
- Maîtrisant parfaitement les règles de sécurité, le **CT** est une personne hautement compétente dans son domaine d'activités, capable de faire face à ses obligations en les traduisant de manière concrète en actions spécifiques.
- Exemples d'actions spécifiques:
  - Questionner son personnel sur la bonne compréhension des travaux, de leur chronologie, des règles de sécurité à suivre et des mesures à prendre.
  - Prendre une action corrective en cas de non-respect, d'écart par rapport à la méthode prévue, être capable d'appliquer le principe **STAR** lorsque les circonstances le justifient.
  - Rappel: le **CT** doit être présent en permanence sur chantier ou se faire remplacer de manière formelle par une personne de qualité équivalente.

## Objectif du Module 2 - Tâches et responsabilités des chargés de travaux

- Rappel du principe STAR :

**Appliquons-nous  
le principe STAR?**

**S** je stoppe par rapport à un imprévu, un doute..

**T** je réfléchis à cette situation et j'en parle...

**A** nous prenons action et levons le doute..

**R** nous remontons toute information utile vers Elia



## Objectif du Module 2 - Tâches et responsabilités des chargés de travaux

### - Rappel du principe STAR :

Les plans des impétrants ne reflétaient pas la réalité à 100%

Nous ne pouvions pas poursuivre les travaux dans le doute...

Les agents Elia sont venus vérifier sur place.

Les travaux ont pu reprendre avec l'accord d'Elia.

Une mise à jour des plans s'en est suivie et le bureau de dessin a été avisé.



# En résumé

- Le CT joue un rôle crucial dans l'exécution des travaux en toute sécurité :
  - Le CT doit endosser son rôle de responsable des travaux.
  - Des dispositions légales formalisent les responsabilités du CT.
  - Le CT de l'entreprise contractante est responsable de la sécurité de ses propres travailleurs et de celle de ses sous-traitants.
  - Le CT est la personne de contact centrale pour la communication des situations dangereuses.
  - Le CT doit être une personne hautement compétente dans son domaine d'activité ainsi qu'en matière de sécurité.
  - Le CT doit être présent en permanence sur le chantier ou se faire remplacer formellement par une personne de qualité équivalente.

# Contenu

1. Obligations légales et règles Elia
2. Vision Elia du rôle d'un Chargé des Travaux
3. Les implications du CT lors d'un chantier, d'un projet

Préparer démarrage de chantier, phases HSR

Réunion de démarrage de chantier

Sécurité au quotidien ( AR, 360°, mise au travail )

Réunions périodiques de chantier

Débriefing de fin des travaux

Plus un chantier est long, complexe impliquant de personnes, plus les occasions d'aborder la sécurité seront nombreuses...



## Préparer le démarrage du chantier

**Les responsables Elia, ceux de l'entreprise contractante et le CT s'y préparent:**

- Déterminer les méthodes de travail, les équipements de travail
- Échanger des infos pour l'organisation du chantier
- AR et mesures spécifiques
- Accords relatifs à l'ouverture de chantier.
- Examiner les conditions d'accès et les compétences des travailleurs
- Certificat de l'outillage / fiche de sécurité des produits chimiques
- Autres (Sous-traitant O/N, visiteurs, etc. )
- Etablir le dossier de chantier

## Réunion de démarrage de chantier

- Veiller que ce que préparation du début des travaux soit correcte et conforme aux accords pris en réunion(s) de préparation.
- Si ce n'est pas le cas, réagir - affiner les accords / définir de nouveaux accords.
- De nouveaux intervenants n'étaient pas présents lors de la réunion initiale ? Ces personnes doivent à leur tout être informées.
- Tout doit être clair, sinon, réagir, poser des questions.

## Mise au travail journalière: les tâches et responsabilités du CT

- De manière très générale, le chargé des travaux prend toutes les dispositions afin que la journée de travail se déroule au mieux, dans un climat de sécurité en étant attentif au bien-être de ses collaborateurs.
- Il contrôle que les instructions liées à la sécurité soient connues de tous ( ex: plan de secours et d'évacuation, moyens de lutte contre l'incendie, etc.. )
- Il veille à ce que les travaux soient conformes à l'ordre du jour et indentifiables dans le planning annexé au dossier de chantier.
- Il veille à disposer du personnel suffisant en nombre et des compétences nécessaires à la bonne exécution des travaux ainsi qu'à la mise à disposition des moyens matériels adéquats.
- Il attribue à chacun des tâches en adéquation avec le niveau de compétence et d'expérience.
- Il vérifie que les travaux du jour aient été analysés quant à leur faisabilité ( ex: météo )
- Il veille à ce que tout travail soit couvert par un permis de travail ADAT ou ADT dûment signé des deux parties ( Elia & CT désigné ).
- Il veille à ce que les mesures de sécurité liées à des cartes Bleues ( Force motrice, énergies résiduelles, mises à la terre ou autres.. ) soient connues si elles sont d'application.
- Il veille à ce que son dossier de chantier soit en ordre et dispose des formulaires Elia en lien avec les travaux à exécuter ( ex: IPSP-IPSC-IN309-permis de feu, etc.. )
- Il participe au dialogue opérationnel et formalise ses instructions de sécurité.



# Les 3 étapes journalières avant de débuter les travaux.

Ligne du temps...

## 1) Analyse des Risques du jour.

- Chaque CT identifie les risques liés aux tâches du jour et les formalise sur un document.

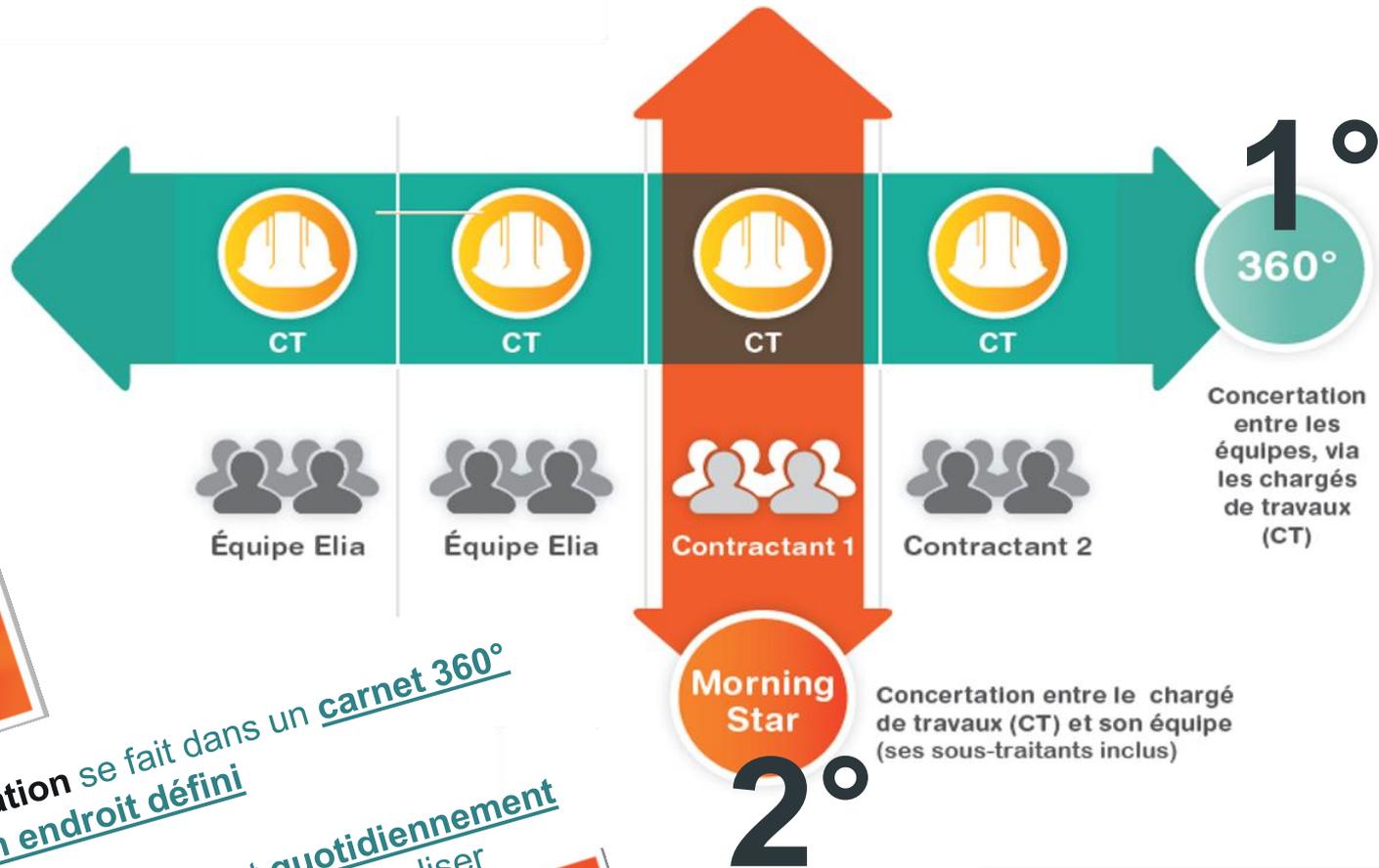
## 2) Challenger les analyses lors du 360°

- Les CT's s'échangent les résultats de leurs Analyses des Risques respectives ET évaluent l'interactivité entre travaux.

## 3) Réaliser le Morning Star

- Chaque CT informe son équipe et ses sous-traitants avant la mise au travail.

# Les 2 moments de la concertation journalière.



- La **formalisation** se fait dans un **carnet 360°** unique à un endroit défini
- Toutes les sociétés doivent **quotidiennement** réaliser un **Morning Star** et le formaliser

- Normalement, il y a tout d'abord un 360°, suivi d'un MS pour chaque équipe
- S'il y a peu de personnes, tout le monde est invité dans le 360° et il n'y a aucun MS séparé

**Rappel:** la participation journalière au dialogue opérationnel est obligatoire !

### Elia Toolbox : points discutés :

- Qui fait quoi, comment, où et quand?
- Mise au point entre les différentes équipes.
- Evoquer les risques possibles liés à la **Co-activité** ainsi que les mesures à prendre.
- Y a-t-il eu un événement particulier sur le chantier ?
- Les absents doivent être informés.
- Explication du principe STAR !

**Plus de détails  
dans le Module 4**

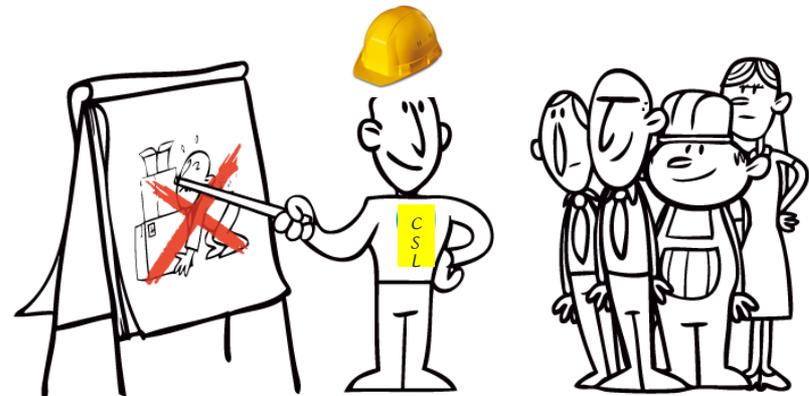
Et spécifiquement pour le CT,  
intervenir

- si tout n'est pas clair
- s'il génère des risques spécifiques

Transmettre ensuite les  
informations correctes à son  
équipe durant un MS.

...

si un CSL Elia est présent, il animera le 360°



en cas d'absence du CSL, un CT s'en charge

## Réunion périodique de chantier ( environ toutes les 2 semaines )

- Env. toutes les 2 semaines, réunion de chantier pour accords concrets sur:
  - Parcourir et implémenter le journal de coordination du CSR.
  - Identifier les phases critiques.
  - Besoin de coupures, zone de travail, etc.
  - Fourniture du matériel, utilisation de grands équipements de travail.
  - Evaluer les retours sur les méthodes de travail et la gestion des risques
  - Faire le point sur les situations dangereuses et de presque accident.. ( peut-on améliorer quoi que ce soit pour la sécurité, le bien-être ?)
  - Etc...

## dans le suivi de l'exécution des travaux: quelques responsabilités qui incombent au CT...



- Le CT est responsable d'une exécution sûre du travail et fait respecter les procédures.
  - Dirige ses collaborateurs.
  - Distribue les tâches aux personnes compétentes.
  - Surveille l'application correcte des procédures, les équipements de travail, les EPI, les méthodes de travail, etc.
  - Corrige ses collaborateurs le cas échéant.
  - Le CT a une fonction d'exemple.
  - Il sera toujours interpellé si des infractions sont constatées dans le chef de ses collaborateurs/sous-traitants.
- Le CT dans la fonction de BA5 (qualifié du point de vue du RGIE) :
  - **Accompagne les visiteurs** (non-IGSx, qui n'effectuent aucun travail) qui relèvent de sa surveillance :
  - il convient de demander l'autorisation au responsable Elia (CSL ou PRC), pas simplement prévenir !
  - lui fournir l'objet de la visite et le nombre de visiteurs prévus.
  - Dans le cas d'une visite et pour autant que le PRC a donné son autorisation, la formalisation de celle-ci se fera via l'ADAT ou ADT reçue par le CT. Une ADAT spécifique d'accompagnement n'est pas nécessaire.
- Le personnel non-IGSP peut uniquement travailler sous la supervision du BA5 d'Elia.

## Fin des travaux

La fin des travaux correspond au moment où les documents de travail sont restitués dûment signés à Elia pour fin des travaux. Elle intervient après la levée de toutes les mesures de sécurité sous la responsabilité du CT. L'évacuation de la zone des travaux doit se faire en ayant au préalable contrôlé que rien ne peut entraver la remise en service des équipements Elia.

### F. FIN DU TRAVAIL (Pas d'application pour le formulaire blanc) :

#### Le chargé des travaux déclare :

- qu'il a exécuté les travaux décrits en rubrique A;
- que toutes les mesures de sécurité qu'il a pris et décrites en rubrique D des AMS, répertoriées en rubrique J, sont annulées;
- qu'il a remis au CSL ELIA toutes les AMS répertoriées en rubrique B1;
- que lui-même et son personnel ont tous quitté l' (les) élément(s) de réseau concerné(s);
- que les lieux ont été débarrassés du matériel pouvant entraver l'exploitation.

#### POUR FIN DU TRAVAIL: - Travaux terminés par:

Le Chargé des travaux de la firme / d'Elia :

Nom : ..... *Lucien Malavolti* .....

*Chargé des travaux*

Fonction : .....

Date et heure ..... *24/08/2016* .....

Signature :



#### •Le chargé de travaux :

- Informe son équipe que les travaux sont terminés et qu'elle doit quitter les installations.
- Retire toutes ses cartes bleues des mesures de sécurité prises par ses soins.
  - Dernière carte enlevée = levée de la mesure de sécurité
- Signe l'ADT *pour fin des travaux*
- Restitue l'ADT au CSL ou la laisse à l'endroit convenu (boîte aux lettres)



Des  
questions ?